



Charges et services dans une résidence-services

Par **BOEUF Francis**, le **29/05/2017** à **14:14**

j'ai souscrit un "forfait séjour " dans une résidence-services .ce forfait comporte :loyer,Charges et services (ménage,blanchisserie,etc...)Depuis mon arrivée un service m'est facturé mensuellement,mais n'a jamais été exécuté.

Bonjour,

Sur ce forum, les formules de politesse telles que "bonjour" et "merci" sont obligatoires (voir les conditions générales d'utilisation) !

Merci pour votre attention...

Par **BOEUF Francis**, le **29/05/2017** à **14:17**

sur quel texte législatif puis-je m'appuyer pour formuler une réclamation et demander le remboursement?